

1. *Débitrice*: **MICHEL JORDI SA**

2. *Remarques*: Le Tribunal de Première Instance, par jugement du 29 octobre 2003, a prolongé la durée du sursis concordataire accordé à MICHEL JORDI SA de 6 mois, soit jusqu'au 19 février 2004, a confirmé en qualité de commissaire au sursis Me Denis Mathey, avocat, rue de Candolle 9, 1205 Genève, et a restreint les pouvoirs de décision et de disposition de la société en ce sens que le commissaire au sursis es mis au bénéfice d'un pouvoir de signature conjointe avec chacun des administrateurs de la société.

Etude Gabus, Rey & Mathey  
1205 Genève

(01268428)